

VOTRE QUESTION DU JOUR

PASCALE MICOLEAU-MARCEL

Déléguée générale de l'Institut
pour l'éducation financière du public

Pourquoi les Français connaissent-ils mal la finance ?

Une étude du Crédoc (1), publiée hier par l'Institut pour l'éducation financière du public (IEFP) et l'Autorité des marchés financiers, montre que 80 % des Français jugent leurs connaissances insuffisantes en la matière.

« Si cette étude nous apprend que les Français semblent gérer de manière satisfaisante leur budget personnel, elle révèle un décalage entre ce qu'ils croient savoir en mathématiques appliquées à l'économie et la réalité de leurs connaissances. Ainsi 78 % des personnes interrogées disent être à l'aise en calcul, mais seule une sur deux est capable de dire que 100 € placés à 2 % par an aboutissent à un capital de 102 € au bout d'un an. Sur tout, le sondage du Crédoc montre que les Français peinent à maîtriser certains concepts élémentaires comme les obligations, les fonds communs de placement ou encore les dividendes.

En fait, 80 % d'entre eux se disent perdus en matière de placements financiers, un chiffre en augmentation par rapport à 2004 où ils étaient 73 % à l'affirmer. La conjoncture économique accentue sans doute ce sentiment d'incompétence, d'autant plus quand les Français constatent que même les experts se trompent. On observe d'ailleurs qu'à chaque épisode aigu de crise, notre site "La finance pour tous" (2) connaît une fréquentation accrue.

L'éducation financière, qui est la raison d'être de notre association, n'est toujours pas une priorité en France. Contrairement à ce qui se passe dans les pays anglo-saxons qui font une place aux apprentissages pratiques à l'école, l'éducation nationale n'enseigne pas la finance comme une discipline pratique adaptée à la vie quotidienne avec par exemple des notions sur les cartes de paiement ou sur les produits d'épargne. Notre pays n'est d'ailleurs pas, culturellement, habitué à évoquer les sujets d'argent, à commencer par les salaires.

Notre association, connue du grand public sous le nom de la Finance pour tous, estime qu'il y a trois grands leviers pour améliorer cette culture de la finance. L'école d'abord. Nous sommes agréés par l'éducation nationale et nous avons signé un partenariat avec l'académie d'Amiens pour organiser des actions sur le terrain comme, par exemple, un jeu concours pour les élèves de seconde.

Nous souhaitons aussi intervenir dans les entreprises dans le cadre des formations. Enfin, nous avons des liens avec les banques comme avec la Société générale qui offre l'une de nos publications à leurs clients ou avec BNP Paribas pour organiser des modules de formation afin que les agences puissent éduquer leurs clients. Le banquier, en tant qu'interlocuteur direct, est la personne à laquelle le public fait le plus confiance pour le guider. »

RECUEILLI PAR MICHEL WAITROP

(1) Sondage réalisé au téléphone en juin 2011 auprès de 1 502 personnes de 18 ans et plus.
(2) www.lafinancepourtous.com

SUR
LE WEB

www.la-croix.com

► **La Birmane Aung San Suu Kyi**
Longtemps en résidence surveillée à Rangoun, celle qui fut prix Nobel de la paix en 1991 jouit toujours d'une immense popularité. Elle demeure la seule alternative crédible à la junte. Portrait.

► **Élections à l'Assemblée des évêques de France**
Clôturant leur Assemblée plénière, les évêques de France ont élu, mercredi 9 novembre à Lourdes,

les présidents des différents organes de la Conférence épiscopale.

► **« Lulu », la voix d'Angela Winkler**
Magnifiée par la mise en scène de Robert Wilson, chahutée par la musique de Lou Reed, la pièce « monstrueuse » de Wedekind est portée par une troupe mythique : le Berliner Ensemble fondé par Bertolt Brecht.

COURRIER

Vos réactions par courrier (18, rue Barbès, 92128 Montrouge Cedex),
par mail (lecteurs.lacroix@bayard-presse.com) ou sur le site www.la-croix.com

Grèce

Pas du tout d'accord avec Dominique Quinio quand elle écrit, dans son éditorial du 3 novembre : « Et si chaque Grec (...) peut endosser une part de responsabilité dans la catastrophe actuelle, les responsables politiques et économiques du pays, les autorités européennes (...) sont les premiers coupables. »

Sûrement pas : les Grecs sont les premiers responsables, d'y avoir participé et donc d'avoir toléré toutes ces irrégularités dans leur pays, et d'avoir élu des responsables politiques et économiques de leur pays qui entretiennent tout cela !

La « pensée unique » veut toujours que les gens soient les victimes du « système » et qu'ils ne soient pas à l'origine du système !

Un match de football qui dégénère, ce sont les joueurs et leur comportement qui sont les premiers coupables, et non les entraîneurs, les dirigeants, les arbitres et les spectateurs, qui ont leur part de responsabilité, sûrement, mais secondaire.

De même quand le comportement d'une classe dégénère, ce sont les élèves et leur comportement qui sont les premiers coupables, et non les professeurs, les directeurs et les parents (je ne nie pas que ces derniers ont une grande responsabilité de « manque d'éducation » de leurs enfants ! (...))

Ayons l'honnêteté de reconnaître que les acteurs sont les premiers responsables de leurs problèmes, par leurs comportements, merci !

André-François Gheerbrant
(Finistère)

Lorsque, dans les années 1980, j'exportais en Grèce (et ailleurs dans le monde), il était déjà de notoriété publique que l'on avait affaire à un pays pauvre, qui avait une administration faible, dont les habi-

Nouvelle évangélisation

Je vous suis reconnaissant d'avoir rétabli - ou rappelé - la vérité, à propos de la soi-disant responsabilité des générations d'avant 1970-1980 dans « l'effacement (actuel) du message chrétien » (!) (La Croix du 17 octobre).

Avec l'Action catholique, avec les missions, ouvrière et autres, avec le renouveau impulsé par le Concile, et dans un esprit d'attention à la vie du monde et aux besoins des hommes, nous nous sommes efforcés de notre mieux d'évangéliser (ou de laisser évangéliser) nos milieux de vie, nos personnes et notre quotidien. Selon les moyens et la « grâce » de l'époque. N.B. : quand même, bien de ces chemins sont encore valables pour aujourd'hui.

L'évangélisation n'a pas commencé avec nous dans les années 1950-1960, elle a débuté vers l'an 33. L'évangélisation n'a pas commencé en 1970 ou 1980, mais elle n'a fait que continuer (en partie autrement !)

Chaque jour qui écloit et qui passe constitue et apporte une page nouvelle à l'histoire de l'évangélisation qui ne sait et ne peut que prolonger la mission de Jésus-Christ.

Il faut (savoir) « passer de la cloche à la sonnette » des portes des maisons et « de la société ». Mais en gardant ou en retrouvant une grande et vraie humilité, à tous les points et détours du chemin.

P. Bernard Azémar
(Tarn)

tants ne payaient pas leurs impôts, et travaillaient pour beaucoup au noir, etc.

C'est pourtant ce pays-là que, contre toute attente, l'Union européenne s'est empressée, pour des raisons strictement politiques, de faire entrer dans l'Union, sans préparation ni contrôle, alors qu'il ne pouvait y prétendre et qu'il n'y avait aucune urgence. Bruxelles était obnubilé par l'idée que l'on devait ressembler aux États-Unis avec leurs 51 États.

Pour cela, vous a-t-on demandé votre avis ? Non, il n'y a eu aucun vote des citoyens français ou européens.

Maintenant où l'inéluctable, parfaitement prévisible, s'est produit, que fait-on pour renflouer la Grèce ? Par un prêt sans garantie réelle, on augmente la dette de la France, donc

vos impôts futurs et ceux de vos enfants qui n'en pourront mais. Avez-vous voté pour cela ? Toujours pas ! Les responsables bruxellois de ce fiasco prévisible vont-ils être inquiétés et vont-ils avoir une pénalité sur leur cassette personnelle ? Bien sûr que non ! Il n'y a pas de responsables ; vous seul allez payer, pas eux !

C'est par des dénis de démocratie de ce type que l'Union européenne se déconsidère de plus en plus et que l'on voit fleurir les mots de démondialisation, protectionnisme, sortie de l'euro...

Car cette Union-là ne fait pas très sérieux aux yeux du monde !

F. Hétiér
(Isère)



la Croix DÉDICACE

À l'occasion de la sortie de son livre
« Biographie d'un journal » (éditions Perrin)

Yves Pitette, ancien rédacteur en chef
et envoyé spécial permanent à Rome de LA CROIX

vous rencontrera avec plaisir
lors d'une séance de dédicaces

le samedi 12 novembre, de 15h30 à 18h30,
à la librairie Siloë Saint-Paul
28 rue de Chateaudun - 75009 Paris

Entrée libre
Informations : 01 44 41 30 85

SILOË

LIBRAIRIES

i n v i t a t i o n
l e c t e u r s

la Croix Édité par BAYARD PRESSE S.A., société anonyme à directeur et conseil de surveillance. 18, rue Barbès, 92128 Montrouge Cedex. Téléphone : 01.74.31.60.60. Fax : 01.74.31.60.01.
Directoire : Georges Sanerot, président du directoire et directeur de la publication ; Hubert Chicou, Alain Augé, André Antoni. **Président du Conseil de surveillance** : Ghislain Lafont.
Principaux associés : Congrégation de l'Assomption, S.A. Saint-Loup, Association Notre-Dame-du-Salut. **Directrice** : Dominique Quinio. **Directeur adjoint** : Arnaud Broustet (administration). **Rédacteurs en chef** : Florence Couret, François Ermenwein, Guillaume Goubert, Dominique Greiner. **Rédacteur en chef adjoint** : Jean-Christophe Ploquin. **Rédacteur en chef technique** : Pierre Allais. **Secrétaire général de la rédaction** : Pierre-Yves Le Priol. **Correspondant permanent à Rome** : Frédéric Mounier. **La Croix-Service publicité** : Directeur : Olivier Meinvielle, 18, rue Barbès, 92128 Montrouge Cedex.
Fabrication : Bayard Presse, 18, rue Barbès, 92128 Montrouge Cedex. **Impression** : Paris Offset Print, 30, rue Raspail, 93120 La Courneuve ; Midi Print, ZA du pôle actif, 30660 Gallargues-le-Montueux.
Bayard Presse Benelux : Éditeur responsable : Laurence Festrats, rue de la Fusée, 50 bte 10, 1130 Bruxelles. Téléphone : (0800) 90.028. Site : www.bayardchretien.be. N° de compte : 732 0043201-87. **États-Unis** : La Croix (USPS n° 020305) is published daily in Paris by Bayard Presse at a yearly subscription rate of 714\$US. Periodicals postage paid at Champlain NY and additional mailing offices. Address changes should be sent to : IMS of NY, box 1518, Champlain NY 12919-1518. Printed in France. **Loi Informatique et libertés** : Vos coordonnées personnelles (Nom, prénom, adresse) sont destinées au groupe Bayard, qui publie La Croix. Elles sont enregistrées dans notre fichier clients à des fins de traitement de votre abonnement. A l'exception de vos coordonnées bancaires, elles sont susceptibles d'être transmises en dehors de la communauté européenne à des fins d'enregistrement et de traitement de votre abonnement ou de votre réabonnement. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification à l'adresse suivante : Bayard (CNIL), TSA 10065, 59714 Lille Cedex. Si vous ne souhaitez pas que vos données soient utilisées par nos partenaires à des fins de prospection commerciale, vous devez nous en avvertir par courrier à la même adresse.
Reproduction d'articles interdite sans autorisation de la Direction. N° de commission paritaire (CPPAP) : 1014 C 85695.
ISSN : n° 0242-6056 - Dépôt légal à date de parution. - Abonnement annuel plein tarif : 336 €. 